

# LE P'TIT JOURNAL DE PLASSAC



## Mairie de PLASSAC

2, place Saint Laurent  
17 240 PLASSAC

## Horaires d'ouverture

**Mardi, Jeudi, Vendredi :**  
9h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

**Mercredi :** 9h00 à 12h00

**Samedi :** Sur rendez-vous



Nous  
joindre

Téléphone / Fax : 05.46.49.84.32.  
E. Mail : [plassacmairie17@orange.fr](mailto:plassacmairie17@orange.fr)  
Site internet : <https://www.plassac17.fr>

## Dans ce numéro :

Le mot du Maire.	1
L'état civil. Les infos du Conseil Municipal.	2
Les associations.	4

Pour les nouveaux habitants, il est conseillé de se faire connaître à la Mairie pour recevoir des informations personnalisées telles que le recensement des enfants de 16 ans, la carte gratuite pour l'accès des enfants aux Antilles de Jonzac.

## Le mot du Maire.

L'année 2023 terminée, un regard dans le rétroviseur nous montre tout le travail accompli, la fin de la reconstruction de la boulangerie, l'arrivée de 2 nouvelles commerçantes (Stéphanie la couturière et Sabrina notre brasseuse), le lancement de la révision du P.L.U., l'accueil des grandes sections de maternelle à l'école de Plassac, l'achat de bâtiments de terrains pour les futurs projets, la signature d'un bail emphytéotique pour l'installation du parc photovoltaïque sont les quelques sujets traités.

Pour 2024 plusieurs chantiers sont déjà lancés, la réhabilitation du logement de la boulangerie, la réfection de toitures de différents bâtiments communaux, le recrutement d'un agent communal et la mise en place d'un composteur communal collectif pour répondre aux nouvelles règles de gestion des déchets. Nous devons également traiter la mise aux normes handicaps de la salle des fêtes, la remise en service des cloches de l'église, des travaux dans le cimetière et bien entendu de nombreux travaux sur la voirie communale.

De plus, suite aux périodes pluviales de ce début d'hiver, il est apparu l'inondation de zones habitées, nous allons nous rapprocher des services de l'État pour définir les travaux à réaliser afin de protéger ces habitations.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale est au travail pour améliorer votre quotidien.

Au nom de l'équipe municipale, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024.

**Jean-Charles LANGLAIS**

## L'état civil.

# IMPORTANT



L'état civil est une rubrique du p'tit journal de la commune appréciée par beaucoup mais elle n'y figurera plus désormais.

En effet, son retrait s'est imposé pour respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), texte européen qui encadre la protection des données à caractère personnel des personnes physiques.

Les listes nominatives et les dates des naissances, des mariages et des décès intervenus sur la commune font parties des données personnelles protégées par ce règlement.

Afin d'éviter les poursuites judiciaires, ces informations ne seront donc plus diffusées dans ce bulletin communal.

## Les infos du conseil municipal.



### Commémorations :

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à 10 heures et fut suivie par un vin d'honneur.

Celle du 8 mai approche également, elle aura lieu à 10 heures et sera suivie du traditionnel vin d'honneur.

**Venez nombreux !!!**

### Boulangerie :

Les travaux de la boulangerie sont quasiment terminés. Il reste le parking à finaliser.



Employés communaux : Depuis le départ d'un employé, nous recherchons un remplaçant.

### Eglise :

Le nettoyage complet du clocher a été réalisé.

Nous attendons la visite d'un technicien pour la remise en service des cloches.



### Cimetière :

Suite à des travaux réalisés par un artisan, nous attendons une nouvelle intervention de ce dernier car la fermeture des portes n'est pas conforme.

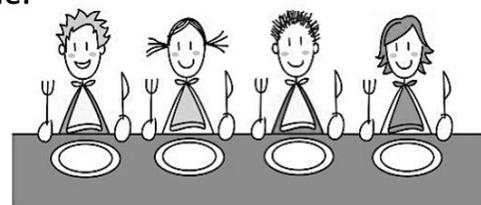
### Ecole :

L'école accueille désormais des enfants de maternelle en grande section. Elle conserve également ses classes de CP et de CE1. Une employée de la commune vient en aide aux enfants de la maternelle.

L'accueil de ces enfants a nécessité un aménagement de la salle de cantine.

Le portail de l'école a également été changé.

**Rappel** : Il est interdit de fumer ainsi que de vapoter à la hauteur du portail de l'école.



**INTERDICTION  
DE FUMER ET DE VAPOTER**

**Vœux des conseillers départementaux** : Le 23 janvier dernier, nos conseillers départementaux, Mme Marie-Christine BUREAU et Mr Jacky BOTTON ont choisis la commune de Plassac pour venir présenter leurs vœux auprès des élus du canton. A leurs côtés, Mme Sylvie MARCILLY, présidente du département, a présenté les actions menées par le département, les enjeux économiques ainsi que la péréquation budgétaire. La présidente de Charente-Maritime a souligné son attachement aux divers territoires ainsi que sa proximité auprès des acteurs de terrain. La soirée a permis un échange interactif pour les édiles des communes avec nos représentants de l'institution départementale.



**Nouveaux commerces** : À la place du bar, nous accueillons désormais deux nouveaux commerces. Les créations de Sté Nanie (couturière) et la tumultueuse (brasserie). Le salon de coiffure a changé de gérante « L'atelier By Coralie ».

**Gestion des déchets** : Trop d'incivilités sont toujours constatées dans le tri des déchets et pourtant, c'est la responsabilité de tous et il doit être scrupuleusement respecté.

**Les déchets ne doivent pas être abandonnés sauvagement devant les containers car ils ne seront pas ramassés.** Les déchetteries sont à la disposition de chacun pour y déposer vos encombrants.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, il est interdit de mettre des déchets organiques et alimentaires dans les poubelles traditionnelles. Tous les bio déchets doivent être compostés. D'ailleurs, pour ceux qui ne sont encore équipés de composteurs, vous en avez un, mis à disposition par la Communauté De Commune de Haute Saintonge à la déchetterie sur présentation de votre carte.

La prochaine journée Haute Saintonge propre se déroulera le samedi 6 avril prochain.

**RAPPEL** : Pour tout achat de meuble, appareil électroménager et matériaux de construction, le vendeur doit reprendre vos anciens matériels ou matériaux.

**Panneau Pocket** : Pour rester informé des évènements de votre commune téléchargez vite cette application gratuite !!!

**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE**

Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

**Pas de smartphone ni de tablette ?**  
Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**PANNEAUPOCKET**  
Informe et Alerte les habitants

**OFFERT PAR VOTRE MAIRIE**

**100% GRATUIT**   **100% ANONYME**   **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte  
Pas de récolte de données personnelles

**Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !**

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

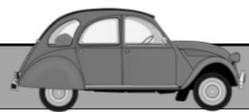
**Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !**

**N°1 en France**

Mettez en favoris votre commune de résidence, celle de vos vacances, les villages de vos proches, votre gendarmerie ...

Sur smartphone, tablette, et ordinateur : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2023



## Les rôleurs racing team.

L'association plassacaise a organisée le 25 novembre dernier son rallye « Haute Saintonge Classic ». Cette épreuve dite de « navigation » et réservée aux véhicules de collection et/ou d'exception à caractère sportif s'est quelque peu délocalisée en prenant comme terrain de jeu la presqu'île d'Arvert. Un territoire nouveau, un accueil enthousiaste et chaleureux de la part des élus des communes traversées et une population très heureuse de voir passer de si belles autos sur leurs routes. Pour la trentaine d'équipages engagés (de niveau Expert), tous sont unanimes quant à la qualité du parcours mais aussi sur cet accueil et enthousiasme. Un grand merci aussi aux partenaires, les magasins Super U d'Arvert et St Palais/Mer, bien évidemment les maires des communes traversées avec un remerciement très appuyés à Mr Claude BAUDIN, maire de St Palais/Mer et Vice-président de la CARA qui nous a été un grand mécène tant par la mise à disposition des infrastructures Saint Palaisiennes que par son rôle de « facilitateur » auprès des interlocuteurs privilégiés de ce territoire de la presqu'île d'Arvert. De St Palais/mer à Ronce-les-Bains, les concurrents ont pris une bonne dose d'air iodé entre les parcs à huîtres et les bords de mer. Une belle journée qui a gravée les esprits.

L'année 2024 va commencer avec un stage de découverte/perfectionnement à la « navigation cartographique » prévu mi-février à Plassac puis le 23 mars ce sera le Rallye Carto Cagouille, épreuve réservée aux débutants qui sera organisée en Haute Saintonge (retour aux sources et aux fondamentaux !).

Coté vie associative, début février il y aura l'incontournable assemblée générale.

Pour toute personne intéressée par cette association, vous pouvez contacter la mairie qui transmettra. Bonne année à tous...

## Le comité des fêtes.

PLASSAC

Samedi 28 octobre, a eu lieu la traditionnelle choucroute organisée par le Comité des Fêtes.  
Encore un franc succès !

Une excellente qualité gustative et bonne ambiance étaient au rendez-vous pour satisfaire les quelques 170 convives.



Les 9 et 10 décembre dernier, salle « Marcel Seguin », se tenait la 28<sup>ème</sup> édition du Salon des Vins et de la Gastronomie organisée toujours par le Comité des Fêtes.

Une belle fréquentation sur ces deux jours !

Les 22 exposants, venus de régions diverses sont tous repartis très contents, et prêts à revenir.

## Les manifestations à venir...

- \* **23 mars** : Rallye Carto Cagouille.  
Départ du parking Super U de Mirambeau.
- \* **31 mars** : Motocross.
- \* **8 mai** : Commémoration à 10 h.

- \* **26 mai** : Brocante - Vide grenier.
- \* **2 juin** : Balade vélo
- \* **9 juin** : Election Européenne de 8h00 à 18h00.
- \* **1<sup>er</sup> septembre** : Brocante – Vide grenier.